

Afin de mieux connaître les comportements de mobilité des habitants du bassin annécien, une Enquête Déplacements Grand Territoire va être prochainement lancée auprès de sondés tirés au sort.

Carte : Dep74 / Cerema

C'est une première en Haute-Savoie. Jamais une Enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT) n'avait été réalisée sur l'ensemble du département. Ce sera chose faite à compter de l'hiver prochain. Les résultats de cette étude seront disponibles à l'été 2017. Le bassin annécien est fortement concerné.

Réalisée tous les 10 ans, l'Enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT) permet de mieux connaître les comportements de mobilité des habitants de la Haute-Savoie et en particulier du

bassin annécien.

Pourquoi cette enquête ?

Primo, il n'y en a jamais eu sur l'intégralité du département. Deuzio, elle va compléter celle réalisée en 2007 (réactualisée l'hiver dernier) par le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) sur la partie nord de la Haute-Savoie.

Qui sera sondé ?

Pour cette enquête, 5 600 Haut-Savoyards seront interrogés, soit 1,7 % de la population. Ces personnes seront tirées au sort dans

le fichier des propriétés bâties de la Direction Générale des Impôts.

Le bassin annécien est-il concerné ?

Oui. 3 000 habitants seront interrogés en face-à-face à leur domicile. Cela concerne ceux de la Communauté d'Agglomération d'Annecy, des communautés de communes de la Tournette, de la Rive gauche du lac d'Annecy et du Pays d'Alby.

Pourquoi ? Parce que ce sont les territoires les plus densément peuplés et donc les plus représentatifs.

Quid des autres territoires ?

D'autres bassins de vie sont aussi concernés. Il s'agit, entre autres, des communautés de communes de Rumilly, du Pays de Faverges et des Vallées de Thônes. Sauf que c'est par téléphone que les habitants seront contactés.

Que va-t-on demander au panel ?

Les questions vont porter sur la typologie du ménage, sur les caractéristiques de la mobilité, sur les déplacements effectués la veille du jour d'enquête. Ce sera un jour ouvrable de semaine,

hors vacances scolaires.

L'entretien dure 40 minutes et les habitants sélectionnés ne seront interrogés qu'une seule fois.

Quand aura lieu cette enquête ?

L'enquête, pilotée par le Département en partenariat avec l'État, aura lieu de novembre 2016 à février 2017. Au préalable, une phase de repérage aura lieu (elle est en cours) et va durer deux mois.

Par ailleurs, ce sondage sera réalisé par l'entreprise Test SA. Les enquêteurs de celle-ci seront munis d'une carte professionnelle

et d'une attestation de repérage signée du président du conseil départementale.

À quoi serviront ces informations ?

Cette étude est importante pour le Département quant aux politiques de mobilité sur le territoire que ce dernier souhaitera mettre en place. En effet, ce dernier disposera de données sur le comportement de ses habitants en termes de déplacements.

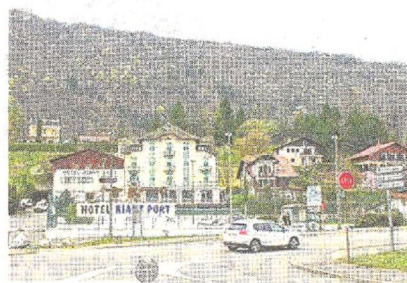
L'enquête intéressera, à n'en pas douter, les transporteurs ou encore les acteurs du tourisme.

FLORIAN POTTIEZ

Le tunnel sous le Semnoz, « nécessaire » sur la rive Ouest

Côté mobilité, des études ont déjà été réalisées dans le bassin annécien pour trouver des solutions aux désengorgements des grands axes routiers, dont le tronçon sur la rive ouest de la RD 1508. Le vieux serpent de mer, le tunnel sous le Semnoz, serait la solution pour la plupart des élus du territoire. Cet équipement figure d'ailleurs dans les 9 projets routiers prévus dans le futur (voir encadré suivant).

À l'automne 2015, une étude avait été dévoilée par le Département. À la lecture de l'analyse, Denis Duvernay, vice-président du conseil départemental en charge des infrastructures et de la mobilité, estimait que « si



C'est à cette intersection de Sevrier que débouchera le tunnel.

rien n'est fait pour apporter des solutions, la circulation à l'horizon 2030 sur cette portion de la RD 1508 sera vraiment infernale ».

Plusieurs chiffres significatifs plaident en ce sens. À titre d'exemples, 1 840 véhicules en moyenne passent devant la Puya et les Marquisats chaque matin. Et, au même moment, 1 800 automobilistes empruntent le Crêt du Maure. Sans tunnel, ces deux secteurs pourraient accueillir plus de 2 000 voitures quotidiennement.

Toujours selon cette étude, avec ce tunnel, la circulation des automobiles s'en trouverait réduite et devrait cohabiter avec le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

432 MILLIONS D'EUROS

Le déplacement des habitants est un enjeu primordial de l'avenir du territoire haut-savoyard. Ainsi, grâce à cette étude, le Département pourra ainsi mieux orienter et adapter ses politiques de mobilité.

En attendant d'avoir les résultats de l'enquête pour l'été 2017, le conseil départemental a ratifié avec la Communauté d'agglomération d'Annecy, en juin dernier, une convention sur les aménagements routiers du bassin annécien pour la prochaine décennie. Montant de l'enveloppe : 432 millions €. Pour rappel, cela va concerner les 9 projets suivants :

- RD 1508 Epagny-Gillon ;
- RD 1508 Epagny-Sillingy ;
- RD 14 Poisy ;
- RD 1201 Pringy ;
- RD 3508 nord Metz-Tessy ;
- RD 3508 sud Poisy ;
- RD 16/1201 Seynod ;
- RD 1201 Seynod ;
- Tunnel sous le Semnoz

**Essor
27 août 2016**